

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos références : PU/2021/012pP - 20210224

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur SOLHEID Michel, domicilié Rue du Gueufosse 43 à 4620 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue du Gueufosse 43 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section C n° 333 N.

Le projet consiste en **la construction d'une véranda** et présente les caractéristiques suivantes :
(P.S.: zone d'habitat; **G.C.U.:** Aire n°5 - Zone intermédiaire - Aire intermédiaire; **S.D.C.:** III.A.1- Zone intermédiaire - Zone de parc habité - habitat) **et s'écarte du G.C.U pour :**
- Recul latéral de la véranda non conforme (mitoyen < à 1m90 minimum).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

La date d'affichage de l'annonce est le 3 mars 2021.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 8 mars 2021 au 22 mars 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le **26 FEV. 2021**

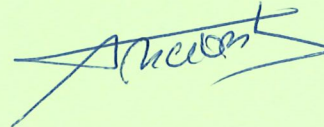
La Directrice Générale f.f.



L. BERTHOLET



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

